



COMMUNE D'ISNEAUVILLE 76230 (Seine-Maritime)

Conseil Municipal du Mardi 02 décembre 2025

Délibération N° 2025/065

Date de la convocation : 25 novembre 2025

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 16

Représentés : 06

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Pierre-Alain HIRSCH, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES,

Absents excusés : Michel BOUTEILLER procuration à Pierre-Alain HIRSCH, Eric MAUR procuration à Béatrice NUGEYRE, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Gwenael MAGNANT procuration à Marie-Pierre PADULAZZI, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL.

Absent : Kenan KOC

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Brigitte MOREL

OBJET : Dotation de Solidarité Communautaire 2025 Métropole Rouen Normandie : aide à l'enseignement artistique – reversement à l'école de musique BBI

Considérant que la Métropole Rouen Normandie alloue à la commune d'Isneauville une Dotation de Solidarité Communautaire,

Considérant qu'une part spécifique est mise en place pour les communes finançant une structure d'enseignement artistique,

Considérant que la commune d'Isneauville subventionne annuellement l'association Ecole de Musique BOIS-GUILLAUME-BIHOREL-ISNEAUVILLE (BBI),

Considérant que le montant versé à la commune d'Isneauville pour l'aide à l'enseignement artistique s'élève à 2 179 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité

- de reverser la somme de 2 179 € au profit de l'association école de musique BOIS-GUILLAUME – BIHOREL - ISNEAUVILLE (BBI),
- de prélever la dépense sur le Budget Primitif 2025.

Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

conseillère municipale,

Brigitte MOREL



Transmis en Préfecture : 17 décembre 2025

Affichage : 17 décembre 2025

La Maire,

Sylvie LAROCHE

